



Association du patrimoine de Potton
Potton Heritage Association

Mansonville, le 7 décembre 2023

Conseil du patrimoine culturel du Québec
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Objet : Appui au classement du *pont de la Frontière* tel que proposé par le ministre de la Culture et des Communications dans son avis d'intention du 26 octobre 2023

Mesdames, messieurs membres du Conseil du patrimoine du Québec,

C'est avec une grande joie et un certain soulagement que l'Association du patrimoine de Potton accueille l'intention du ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, de classer le ***pont de la Frontière*** situé dans le canton de Potton. Cette démarche, très attendue par nos membres depuis des années, permettra à terme de sauvegarder l'un des joyaux patrimoniaux de notre région.

Depuis plus de 30 ans, l'Association du patrimoine de Potton travaille à la mise en valeur et à la protection du patrimoine matériel et immatériel de la région. Grâce au travail de ses bénévoles et fort de ses 150 membres, elle est la seule organisation vouée à cette cause dans Potton. Par ses recherches, ses expositions, son circuit historique BaladoDécouverte et une vaste production écrite et iconographique (répertoire toponymique, archives photographiques, parcours historiques, dépliants et fascicules, etc.), notre association s'est imposée comme la principale organisation tutélaire de la mémoire de notre canton et de son patrimoine¹.

La protection et la restauration du pont couvert de la Frontière est devenue au fil des ans l'une des principales causes défendues par notre association. Et pour cause. Construit en 1896, le pont est le dernier encore debout parmi les six ponts couverts que comptait jadis le Canton. La qualité de son architecture et le caractère exceptionnel de certains éléments de sa structure en font, comme l'atteste l'expertise technique réalisée par Michael Grayson², un pont unique au Québec,

¹ <https://patrimoinepotton.org/>

² Grayson, Michael. Fiche technique du pont de la Frontière, février 2016

voire en Amérique du Nord. Le 6 octobre 2008, la municipalité de Potton a d'ailleurs reconnu son caractère patrimonial remarquable en lui accordant une citation³.

Le pont couvert de la Frontière est aussi un précieux témoin de l'histoire du Canton et du Québec⁴. Construit selon une méthode développée par l'Américain Ithiel Town et répandue au Québec comme dans toute la Nouvelle-Angleterre, le pont nous rappelle l'importance du lien historique unissant des Cantons de l'Est à cette région des États-Unis. Il faut rappeler que la majorité des premiers colons qui s'établirent dans le canton de Potton provenait de la Nouvelle-Angleterre. L'héritage religieux, culturel, linguistique et matériel, comme le pont de la Frontière, laissé par ces premiers colons et leurs descendants demeurent encore aujourd'hui profondément ancré dans l'histoire et l'identité pottonaises. Il nous rappelle aussi le rôle que ces ponts singuliers ont joué dans le développement des communautés régionales, notamment celle des Cantons de l'Est. De 1850 à 1960, ces ponts ingénieusement adaptés à nos hivers ont constitué des maillons importants du réseau de transport québécois en facilitant le déplacement des personnes et des marchandises par diligences, voitures et autres véhicules, accélérant du coup l'occupation du territoire.

Le pont possède également une grande valeur symbolique auprès de la population du Canton. Perché de manière spectaculaire sur les parois rocheuses du ruisseau Mud, à plus de dix mètres au-dessus de l'eau, sa construction témoigne du travail et du savoir-faire des charpentiers et artisans locaux dont descendent de nombreux habitants du canton de Potton. Pour de nombreux Pottonais, il évoque des souvenirs personnels ou des moments marquants de leur histoire collective, comme l'inondation destructrice de 1927 à laquelle le pont de la Frontière fut l'un des seuls à résister. Pendant près d'un siècle, le pont fut un point de passage vers les États-Unis pour travailleurs et migrants, parents et amis vivants de part et d'autre de la frontière, lieu d'un va-et-vient constant dans lequel parfois, comme à l'époque de la prohibition, pouvait circuler illicitement de précieuses bouteilles de whisky ou de gin québécois.

Le pont occupe donc une place importante dans l'identité collective du canton comme en fait foi l'armoirie officielle de Potton qui arbore en son centre le pont couvert de la Frontière dessiné en rouge flamboyant (voir annexe 1).

Notre association mesure très bien l'importance du défi que représente le classement patrimonial du pont couvert de la Frontière et les exigences qu'il entraîne en matière de protection d'un bien patrimonial. Même si le pont se trouve, de façon générale, en bon état (voir rapport technique de Greyson), sa sauvegarde à moyen terme requiert une intervention rapide, surtout au niveau des culées temporaires qui le soutiennent. L'accès aux terrains privés où sont posées les assises devra aussi faire l'objet de négociations, un problème surmontable selon nous puisque des démarches ont déjà été entreprises auprès des propriétaires et que ceux-ci se sont montrés ouverts à trouver une solution simple et rapide. Les coûts d'une éventuelle rénovation, que la municipalité ne

³ Référence : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=115398&type=bien>

⁴ Référence : https://patrimoinepotton.org/biblioapp/Web_Pont_de_la_Frontiere.pdf


pourra assumer seule, pose également un obstacle. Cependant, comme l'a démontré le cas de la sauvegarde de la grange ronde de Mansonville, accomplie grâce au travail de bénévoles (Groupe bénévole municipal de Potton, maintenant inactif), il est possible de mobiliser les gens de notre milieu pour lever les fonds nécessaires auprès de partenaires publics et privés afin de défrayer les coûts d'une restauration. À cet effet, notre association, dont de nombreux membres ont participé à la mobilisation citoyenne pour sauver la grange ronde, s'engage à entreprendre les démarches, de concert avec toutes les parties prenantes, pour assurer la pérennité de ce bien patrimonial.

En raison de la qualité exceptionnelle de sa structure et de sa grande valeur symbolique, nous appuyons sans réserve le classement du pont de la Frontière. Cette protection est d'autant plus nécessaire, voire urgente que le conseil municipal de Potton a abrogé lors de sa dernière assemblée (4 décembre 2023) la citation patrimoniale adoptée en 2008, seule protection légale pouvant empêcher l'éventuelle disparition du pont. En donnant au Ministre un avis favorable au classement de ce pont unique, le Conseil du patrimoine du Québec permettra de sauvegarder un des derniers biens patrimoniaux de notre région, et le premier à faire l'objet d'un classement dans le canton de Potton.

Dans l'attente d'un avis favorable au classement du pont de la Frontière, veuillez accueillir nos salutations les plus sincères.



Lorraine Rouillard
Présidente



Pierre L'Heureux
Vice-président

Pièce jointe : une (1) – ANNEXE 1



MUNICIPALITÉ >

MILIEU DE VIE >

LOISIRS ET CULTURE >

ENVIRONNEMENT >

URBANISME >

SÉCURITÉ PUBLIQUE >

TOURISME >

RÉPERTOIRE 



LES ARMOIRIES MUNICIPALES

Dessinées par un artiste au service canadien d'héraldique, elles ont été choisies comme emblème officiel en 1992. Les cinq pointes situées au bas de l'écusson représentent les cinq principaux sommets de Pottton tandis que les lignes ondulées représentent les nombreux cours d'eau; le brillant avenir de Pottton est illustré par un soleil radieux. La couronne symbolise notre appartenance au Québec et au Canada. Les armoiries illustrent aussi notre pont couvert et un cerf de Virginie au-dessus de la couronne pour nous rappeler la présence de ce magnifique animal dans notre environnement. La devise proposée par M. Ovide Avaarma se traduit par:

« Plus que tout autre, ce coin de pays me sourit. »



Source : <https://pottton.ca/municipalite/caracteristiques/>